

ERRATUM

à la décision n° 2015-30 du 15 mai 2015 portant attributions et organisation des centre de
l'Etablissement public d'insertion de la défense

Dans les visas de la délibération susmentionnée, il convient de lire « *Délibération n° 2015-5 portant modification de l'organisation générale de l'établissement* » au lieu de « *Délibération n° 2015-16 portant modification de l'organisation générale de l'établissement* »

Malakoff le 9 juillet 2015